

CE du 31 mai 2010

La réunion CE s'est tenue, hier matin, en présence des élus CFDT, Paul Jasper – Denis Lacourcelle – Philippe Lepage – Emmanuel Vidal (secrétaire du CE) et du représentant syndical CFDT Alain Darmendrail.

Plan de charge :

Charge pour les 5 mois à venir :

A ce jour, le potentiel de l'usine est de 546 spécifiques fabrication pour 72 300 heures.

mai. 2010	juin 2010	juillet 2010	Septembre 2010	Octobre 2010	novembre. 2010
62 500 H	65 900 H	69 300 H	71 600 H	71 600 H	71 900 H

En résumé : avec 39 personnes en déplacement, le rapatriement des charges de sous-traitance et le transfert de charge de Mérignac, d'Argenteuil et d'Argonay, le plan de charge pour les mois à venir semble assuré. La présentation du plan de charges société et par établissement lors du CCE du mois de juillet nous en apprendra plus

Ainsi, ce mois de juin sera le premier mois durant lequel nous ne ferons pas de chômage partiel depuis septembre 2009. C'est une bonne nouvelle.

Nous aurons donc fait au **total 43 jours de chômage partiel**. Et pourtant, il faut se souvenir que le chômage venait à peine de débiter que déjà des rumeurs circulaient que nous ne chômerions pas au mois d'octobre. Certains disaient que le chômage ne se justifiait pas puisqu'il n'y avait « que 27 annulations de Falcon ». Ils passaient sous silence les informations que le PDG avait données aux élu(e)s du CCE et aux délégués syndicaux centraux de toutes les organisations syndicales. Finalement, confirmation a été apportée lors du Conseil d'administration du 17 mars 2010. Ce ne sont effectivement pas 27 annulations mais **163 que notre société a subies en 2009** (98 annulations + 65 reports à une date hypothétique après 2014). Mais ce chiffre qui représente **2 années de livraison Falcon** n'a pas été une surprise pour les élus et les délégués sauf pour ceux qui ne voulaient pas voir la réalité de la situation.

La CFDT ne s'est pas masquée les yeux. Elle a très vite compris qu'il **fallait chercher à améliorer les conditions sociales et financières du chômage partiel** plutôt que de s'opposer à sa mise en place. Cette solution aurait été désastreuse pour les salarié(e)s puisqu'elle aurait pu conduire à des solutions plus radicales comme des licenciements. Cela s'est déjà vu par le passé.

La CFDT en signant l'accord APLD (1) a fait en sorte que cette période difficile soit la moins douloureuse possible pour les salariés en termes d'emploi et de salaire.

Rappelons que **l'accord APLD signé par la CFDT** et 3 autres organisations syndicales (1) **a amélioré l'indemnisation du chômage partiel (97 % du salaire net au lieu de 82 % sans accord)**, permis **un revenu minimum garanti à 1 740 € brut**, le calcul de la **participation et intéressement sans impact du chômage**

partiel (10 % de la participation sauvés en 2009 et 2010), l'acquisition des jours de congés légaux et RTT comme si l'année n'avait pas été chômée (8 jours de congés sauvés), l'amélioration du biseau pour les équipiers (indemnisation prolongée de 1 mois à 50 % et 1 mois à 25 %) et le maintien des garanties prévoyance.

(1) L'accord APLD a été signé par la CFDT, FO, CGC et CFTC.

Bilan plan de formation 2009 :

Le nombre d'heures réalisées est supérieur de 3 800 heures au prévisionnel. Un effort particulier a été fait sur les formations de câblage, équipement, tuyauteries et composites : 249 personnes ont effectué un stage dans ces nouveaux métiers. 33 personnes ont fait un stage d'anglais dont 7 compagnons.

Analyse : La CFDT se félicite que l'accord APLD (1) ait conduit à une augmentation des heures de formation, notamment celles permettant un changement de métier mais regrette que le nombre de personnes ayant fait un stage d'anglais soit faible avec un nombre de compagnons encore plus faible.

Les candidats CFDT aux élections du Comité d'Etablissement du 1^{er} juillet 2010

1^{er} collège

Titulaires

Philippe FAURY
Sébastien ARRIJURIA
Laurent GRUET

Suppléants

Gauthier DELRIEU
Eric BARRERE
David BERNARD

2^{ème} collège

Titulaires

Janine RICOTI
Emmanuel VIDAL
Bruno EXPOSITO

Suppléants

Denis LACOURCELLE
Paul JASPER
Yannick SENMARTIN- LAURENT

3^{ème} collège

Titulaires

Philippe LEPAGE
Jean-Baptiste ETCHETO

Suppléants

Guy DEKERLE
Daniel POURTAU